

Etude des gisements d'Economies d'Energie dans le secteur tertiaire et d'accompagnement à l'atteinte des objectifs du décret tertiaire

Réunion de lancement

Le 7 Juin 2023

julhiet  sterwen

 **LLC**
& ASSOCIÉS
AVOCATS

POUGET 
Consultants

Démarche et objectifs

La mission, pilotée conjointement par l'ADEME, l'ATEE et les co-financeurs, vise à mener une étude des actions d'économie d'énergie dans le secteur tertiaire, leur financement et leur priorisation pour l'atteinte des objectifs réglementaires.

L'étude sera produite sous forme de documents Word et PowerPoint, elle a vocation à être diffusée aux adhérents et co-financeurs dans son format détaillé, et publiée gratuitement dans son format synthétique lors de la journée technique CEE de l'ATEE du 6 Décembre 2023.

1^{er} volet sur lequel s'aligner : La liste d'acteurs à interviewer

Notre volonté est de couvrir le plus de points de vue tout en évitant des interviews redondantes.

Nous proposons d'interviewer à la fois :

Des représentants du monde
des **solutions**

Des représentants du monde
de la **consommation**

Les acteurs à interviewer

	Acteurs côté solutions		Acteurs côté consommation	
	Expertise	Organisation	Catégorie(s) d'activité	Organisation
Acteurs Prioritaires	Electricité	Gimélec	Propriétaire/gestionnaire immobilier	CBRE
	Chauffage	FEDENE - SNCU	Commerce - Grande distribution	Perifem
	Eclairage	Association française de l'éclairage	Enseignement	ENSAM
	Enveloppe et équipements du bâtiment	FFB	Santé - Hôpitaux et cliniques	UniHA
	Régulation	Schneider Electric	Propriétaire/gestionnaire immobilier	BNP Paribas Real Estate
	Climatisation	FEDENE – SNEC	Enseignement, Immobilier, Hôpitaux	Collectivité 1
	Intégrateurs de solutions	Vinci Energies	Enseignement, Immobilier, Hôpitaux	Collectivité 2
	Eff. Energétique	FEDENE - SYNASAV	Santé - Hôpitaux et cliniques	Korian
Acteurs à voir si possible	Performance bâtementaire	IFPEB	Commerce - Grande distribution	Carrefour
	Ventilation	Association française de la ventilation	Propriétaire Foncier	Axa
	Froid	Association française du froid	Enseignement	IFP EN



1 Acteur étatique à identifier avec l'ADEME ?

Cadrage

Catégories retenues et segmentation des arrêtés « Valeurs absolues I et II ». Notre approche regroupera probablement certaines sous-catégories.

Arrêté paru

Bureaux – Services Publics

- Bureaux standards
- Open Space
- Flex Office

Arrêté à paraître

Commerce et services

- Commerce de gros
- Grande surface alimentaire-supérette
- GSA-petit supermarché
- GSA-grand supermarché
- GSA-hypermarché
- Grande surface de bricolage
- Grande surface spécialisé-équipement de la personne & loisirs
- Grande surface spécialisé-équipement de la maison
- Grande surface spécialisé-équipement automobile et moto
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales
- Equipement de la personne & loisirs
- Equipement de la maison
- Commerces alimentaires
- Halles et marchés couverts

Arrêté à paraître

Santé

- Centres hospitaliers publics et privés
- Etablissements médico-sociaux
- Activités de santé libérales avec process

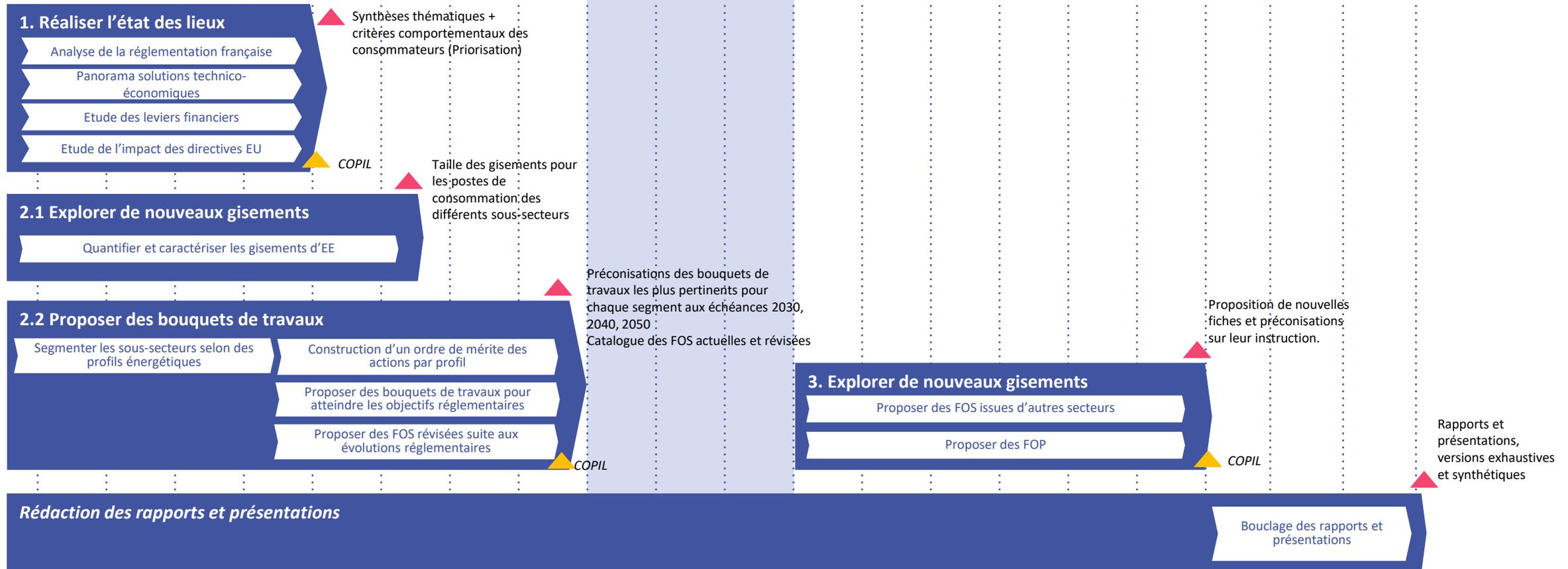
Arrêté paru

Enseignement

- Maternelle
- Élémentaire
- Salle multi-activité & Périscolaire
- Internat primaire
- Collège
- Lycée d'enseignement général
- Lycée d'enseignement général et technologique - Lycée d'enseignement polyvalent
- Lycée d'enseignement général et technologique agricole - Lycée d'enseignement professionnel agricole
- Lycée d'enseignement professionnel
- Etablissement régional d'enseignement adapté
- Internat secondaire

Vue d'ensemble du planning (légèrement revu)

5/6 12/6 19/6 26/6 3/7 10/7 17/7 24/7 31/7 7/8 14/8 21/8 28/8 4/9 11/9 18/9 25/9 2/10 9/10 16/10 23/10



Zoom sur la phase d'état des lieux

1. Analyse de la réglementation française

- Décret tertiaire du 23 Juillet 2019
- Arrêté « Méthodes » du 10 Avril 2020
- Arrêté « Valeur Absolue I » du 24 Novembre
- Arrêté « Valeur Absolue II » 13 Avril 2022
- Décret BACS (et son arrêté récent baissant le seuil de puissance du 7 Avril 2023)
- Arrêtés CEE

2. Etude de l'impact des directives européennes

- Directive EED et EU-ETS dans le cadre de fit for 55
- Directive EPBD
- Directive Eco-Design

3. Etude des leviers financiers

- Complémentarité et caractère cumulable des leviers

4. Panorama des solutions technico-économiques

- Listing des solutions et qualification dans un tableau de synthèse

4 synthèses thématiques

+

Retour d'expérience donnant les critères comportementaux des consommateurs

Annexe 1

Slides issues de la
soutenance

Objectifs de l'étude

Le besoin de l'ATEE et l'ADEME est d'étudier les gisements d'économie d'énergie dans le cadre de l'atteinte des objectifs du décret tertiaire

En particulier, développer une compréhension fine du cadre légal, des financements et des solutions technico-économiques pour la réduction des consommations d'énergie dans le secteur tertiaire

Ambitions

- Développer une compréhension fine du **cadre réglementaire**, des **financements** et des **solutions technico-économiques** sur la réduction des consommations d'énergie dans le secteur tertiaire
- Caractériser les **gisements d'économie d'énergie économiquement accessibles** et proposer des **bouquets de travaux** pertinents
- Contribuer à rendre efficaces les incitations publiques à l'atteinte des objectifs du Dispositif éco-énergie tertiaire

Objectifs de l'étude

Comprendre les freins à l'atteinte des objectifs réglementaires et évaluer l'impact des aides

Caractériser les gisements d'économie d'énergie économiquement accessibles

Lister les actions d'économies d'énergie disponibles pour chaque gisement

Proposer des bouquets de travaux en calculant leur attractivité économique

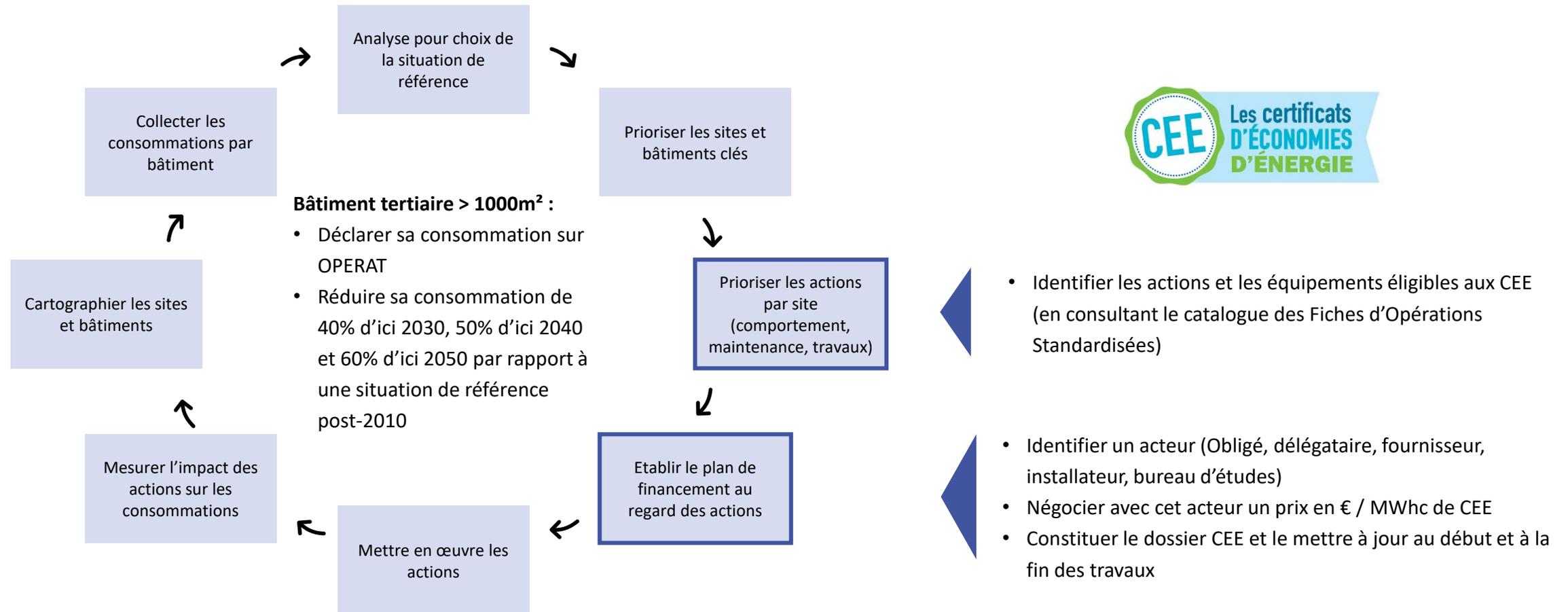
Déterminer la représentativité des FOS actuelles et en proposer de nouvelles

Formuler des préconisations robustes aux consommateurs du secteur tertiaire

Contexte et enjeux de la consultation

Les CEE sont un outil naturel pour les acteurs soumis au DEET qui n'a pourtant pas été pensé pour cela

Les CEE aident au financement et à la priorisation, mais sous-performent dans le secteur tertiaire



Contexte et enjeux de la consultation

Bien que représentant 16% de la consommation totale en France, le secteur tertiaire ne représente que 7,2% des dépôts de CEE sur la P4

Le potentiel des CEE semble sous-exploité sur le secteur tertiaire

Parts d'énergie consommée (%TWh) et de CEE délivrés par secteur (%TWhc)

Consommation finale d'énergie par secteur (2019)



CEE délivrés sur la P4 (2018-2021)



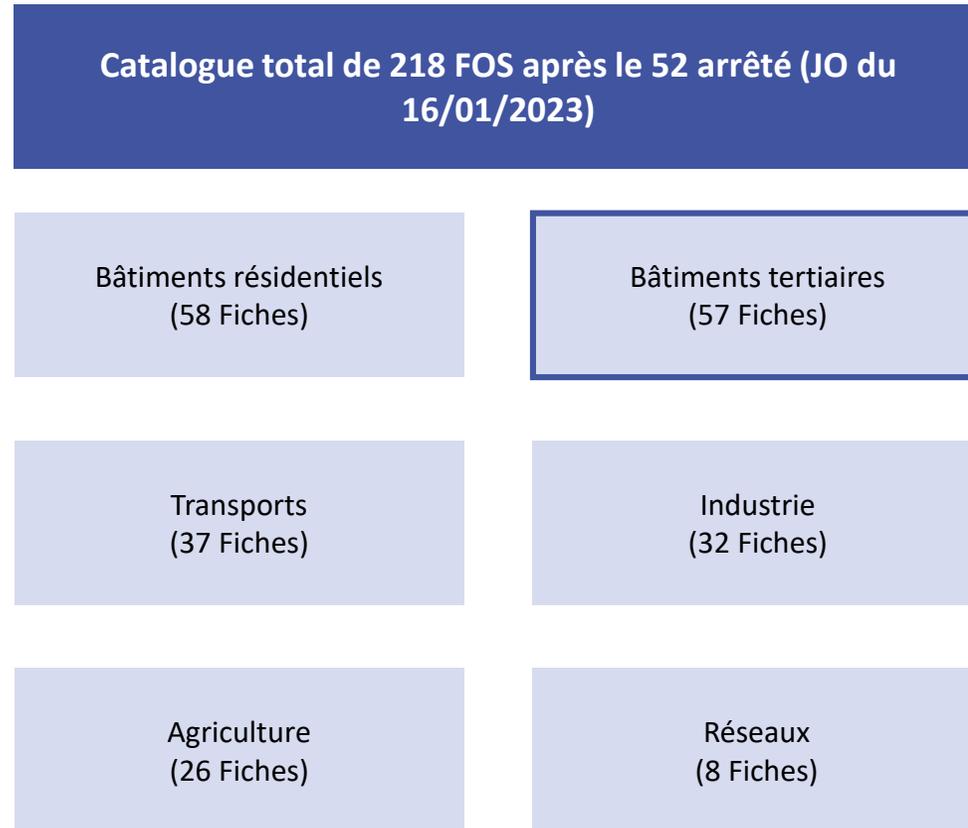
■ Transport ■ Résidentiel ■ Industrie ■ Tertiaire ■ Agriculture ■ Réseaux

- La consommation d'énergie finale en France est menée par le secteur des transports (32%), du résidentiel (29%) et de l'industrie (20%)
- Malgré tout, **le secteur tertiaire représentant 16% est également important à adresser** vis-à-vis des objectifs de réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre
- S'agissant des CEE délivrés, la grande majorité couvre le secteur résidentiel (70%) tandis que le tertiaire ne représente que 7,2%

Contexte et enjeux de la consultation

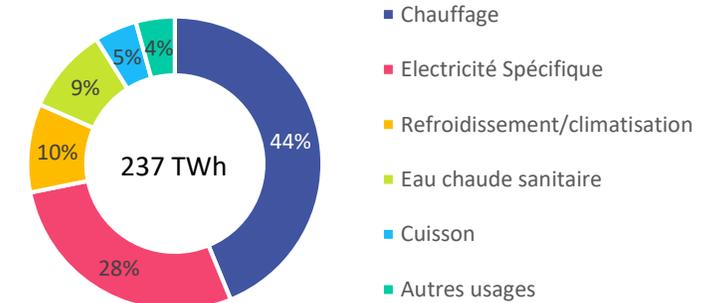
Le secteur tertiaire fait l'objet d'un catalogue de fiches étoffé, à parité avec le secteur résidentiel. Pourtant, son potentiel semble sous-exploité.

La répartition des fiches par usage semble en décalage avec la structure de la consommation



Chaud	21 Fiches
Froid	15 Fiches
Isolation	11 Fiches
Eclairage	6 Fiches
Ventilation	4 Fiches

Consommation d'énergie du secteur tertiaire et nombre de FOS par usage - 2019



- Le catalogue de fiches BAT comporte une **majorité de fiches sur le chaud et l'isolation** (32 Fiches), **puis sur le Froid** (15 Fiches) et enfin une **minorité sur l'électricité spécifique** (6 Fiches éclairage + 4 Ventilation)
- Ces **fiches couvrent à priori une bonne partie des usages** puisque le chauffage, l'électricité spécifique, le refroidissement/Clim et l'ECS représentent à eux 91% de l'énergie totale consommée.
- En conséquence, une **inadéquation du catalogue de fiches n'est pas à exclure**. Elle peut venir d'une **couverture des usages et des gisements inadaptée ou alors d'une rentabilité des opérations structurellement plus faible** dans le secteur tertiaire

Focus opérationnel sur l'analyse de la réglementation française et des directives européennes

Analyse exhaustive des financements et du cadre réglementaire pour identifier les freins et les atouts des consommateurs tertiaires à l'atteinte de leurs objectifs



Analyse des leviers de financement

- CEE, incl. le coup de pouce chauffage tertiaire
- CPE : FOS CEE spécifique au CPE Chauffage et/ou financement du coût d'une AMOA
- Fonds chaleur
- Subventions des collectivités
- MaPrime Renov' pour les TPE/PME



Analyse des réglementations françaises

- Dispositif Eco-Energie Tertiaire et plateforme OPERAT
- Décret BACS (et son arrêté du 7 Avril 2023 baissant le seuil de puissance du 7 Avril 2023)
- Code de l'énergie
- Arrêtés et décrets CEE

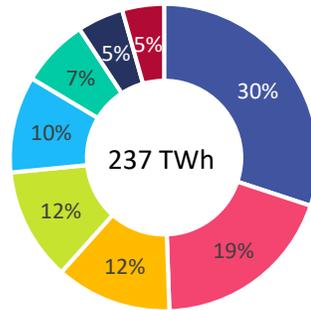


Analyse des directives européennes

- Directives EED et EU-ETS dans le cadre de Fit for 55
- Directive EPBD
- Directive Eco-Design

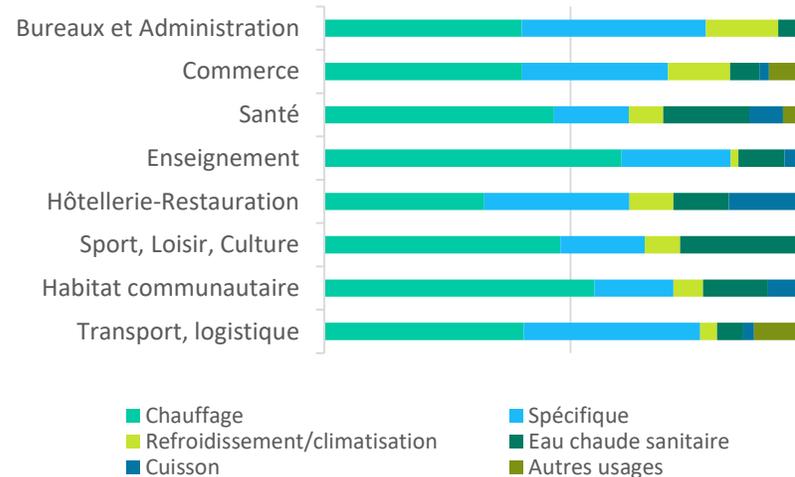
Focus opérationnel sur la priorisation des sous-secteurs

Consommations d'énergie par sous-secteur
Tertiaire (2019 ci-dessous)



- Bureaux et Administration
- Santé
- Hôtellerie-Restauration
- Habitat communautaire
- Commerce
- Enseignement
- Sport, Loisir, Culture
- Transport, logistique

Part des usages de l'énergie par sous-secteur
tertiaire (2019 ci-dessous)



Autres facteurs de pondération à définir avec le comité de pilotage

- Absence des seuils du DEET sur certains sous-secteurs
- Analyses déjà couvertes par l'ATEE et ses partenaires
- Poids du sous-secteur en nombre de sites
- Degré de mobilisation des représentants du sous-secteur dans l'analyse

Catégorisation du tertiaire en sous-secteurs pertinents puis classement selon leur consommation

Caractérisation, par une analyse des usages, des gisements d'économie d'énergie économiquement accessibles pour chaque sous secteur et date de construction

Analyse des autres facteurs de pondération pour constituer la courte liste définitive

Priorisation des sous-secteurs et des gisements à approfondir

Proposition méthodologique

Focus opérationnel sur la caractérisation des bouquets de travaux

Les bouquets de travaux seront intégrés à une feuille de route compatible avec les objectifs 2030 / 2040 / 2050 du DEET. Leur priorisation découlera de la construction d'un ordre de mérite des actions unitaires présentant l'optimum technico économique pour chacun des objectifs. Nos expertises nous permettront d'intégrer un indicateur relatif aux émissions de GES également.

